



*COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC*

Montréal, le 9 octobre 2015

**AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU**  
**COUR SUPÉRIEURE – DISTRICT DE MONTRÉAL**  
**CHAMBRE DE PRATIQUE CIVILE**  
**SALLE DE GESTION CIVILE ET JUGE SIÉGEANT EN SON BUREAU**

Prenez avis qu'à compter du 2 novembre 2015 :

- Les requêtes présentables au juge siégeant en son bureau seront entendues en salle 2.13 (nouvelle salle du juge siégeant en chambre) plutôt qu'en salle 2.07;
- Les requêtes et matières relevant de la gestion civile seront entendues en salle 2.07 (nouvelle salle de gestion civile) plutôt qu'en salle 2.13.

Eva Petras  
Juge en chef adjointe